



Bilan de l'évaluation Plan d'actions zéro déchet plastique 2019/2020

Aix-en-Provence (13)			
143 000 habitants	Métropole Aix-Marseille-Provence - Conseil de territoire du Pays d'Aix		
Contacts	Jules SUSINI	Amandine DELUS	
	Adjoint délégué à l'environnement et au développement durable	Chargée de mission développement durable	
	SusiniJ@mairie-aixenprovence.fr	delusa@mairie-aixenprovence.fr	
	04 88 71 83 43		

Exemples d'actions mises en œuvre		Chiffres clés
Sensibiliser les acteurs du territoire	Mobiliser les commerçants dans la diminution de l'usage unique : depuis 2018, la ville, en partenariat avec le CPIE du Pays d'Aix développe le label "Commerce engagé" initié par l'association Ecoscience Provence. Il s'agit d'identifier et de soutenir les commerçants inscrits dans une démarche de responsabilité environnementale et de consommation durable.	15 commerces engagés en 2020
Diminuer l'utilisation des plastiques	Adoption d'une politique d'achat "zéro déchet plastique" : l'ensemble des acheteurs de la collectivité a suivi une formation "marché public durable et responsable" pour inciter l'intégration de critères environnementaux dans les documents de marchés publics.	2 jours de formations 7 agents sensibilisés
Collecter, recycler, valoriser les déchets plastiques	Localisation des zones de dépôt sauvage : une police de l'environnement est chargée de repérer et de comptabiliser les déchets sauvages sur le territoire.	1 agent en charge du suivi et de la prévention des dépôts sauvages

Le point de vue de l'intercommunalité

"Notre engagement dans la charte zéro déchet plastique a été un bon support pour développer l'éco exemplarité en interne. L'objectif, aujourd'hui, est de poursuivre le déploiement des actions auprès de l'ensemble des parties prenantes du territoire." Amandine Delus

Evaluateur



Partenaires

